

Adresse de livraison

CHEZ SEGUY TP .
EIRL JORANS ARNAGOL
21 ZAC de Lissaure
46230 Lalbenque
France
+33608287453
+33608287453

Adresse de facturation

CHEZ SEGUY TP .
EIRL JORANS ARNAGOL
21 ZAC de Lissaure
46230 Lalbenque
France
+33608287453
+33608287453

Numéro de facture	Référence Commande	Date de commande
#FA434944	UADZBEPIX	17/03/2026

Référence	Produit	Taux de taxes	Prix public (HT)	Prix remisé (HT)	Qté	Total (TTC) (HT)
6300136	Dégriseur bois - Dégrisant pour terrasse et bois extérieur - ARCABOIS 609 (Contenance : 5 L)	20 %	47,42 €	40,31 €	2	80,62 €
5002403	Produit fongicide concentré de professionnel pour algues, lichens et dépôts verts : TRAITEMENT FONGICIDE (Contenance : 1 L (jusqu'à 250 m²))	20 %	20,75 €	17,64 €	2	35,28 €

Détail des taxes	Taux de taxes	Prix de base	Total Taxes
Produits	20.000 %	115,90 €	23,18 €
Frais de port	20.000 %	21,67 €	4,33 €

Total produits (HT)	115,90 €
Frais de livraison (HT)	21,67 €
Total (HT)	137,57 €
Total Taxes	27,51 €
Total (TTC)	165,08 €

Moyen de paiement	Payplug	165,08 €
Transporteur		

Informations de virement bancaire : RIB FR76 3000 3012 6900 0257 1550 339 - BIC SOGEFRPP

Les ventes sont régies par les conditions générales disponibles sur le site www.maison-etanche.com. Aucun escompte n'est accepté.

En cas de retard de paiement, application de plein droit (art. L441-6 C.com) : d'une pénalité de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, calculée sur les sommes impayées ; ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros.

INFORMATIONS

Informations de virement bancaire : RIB FR76 3000 3012 6900 0251 5031 339 - BIC SOGEFRPP Les ventes sont régies par les conditions générales disponibles sur le site maison-etanche.com. Aucun escompte n'est accepté. En cas de retard de paiement, application de plein droit (art. L441-6 C.com) : d'une pénalité de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, calculée sur les sommes impayées ; ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros. Condition de paiement différé : échéance à 30 jours date de facture